Vers la suppression des allocations familiales pour les plus aisés ? (Màj)

30/09/2017 à 11h17



30/09/2017

Le député LREM Olivier Véran évoque l'hypothèse de supprimer les allocations familiales pour les familles françaises les plus aisées. Une mesure qui pourrait rapporter 400 millions d'euros par an à l'État.

29/09/2017

"Redistribution en faveur des familles les plus modestes". "D'un côté vous avez des familles qui ont un revenu élevé, parfois plus de 10.000 euros, et qui vont percevoir 32,40 euros par mois au titre des allocations familiales et de l'autre côté des familles monoparentales, des familles en situation de précarité, qui en dépit de allocations familiales, ne joignent pas les deux bouts", relève Olivier Véran. "Je suis en faveur d'une solution de redistribution en

faveur des familles les plus modestes. Vous pouvez moduler la prime d'allocation pour les familles en dessous d'un certain revenu, pour des familles monoparentales. C'est ça la protection sociale", insiste le député d l'Isère.

"Les inégalités dans notre pays sont très importantes". "Qui peut dire que 32 euros, de plus ou de moins, pour une famille qui gagne plus de 10.000 euros par mois, ait un impact en termes de natalité ?", interrogé l'élu. "C'est une chose d'avoir de la natalité, c'est une autre d'avoir les conditions décentes pour élever ses enfants et leur permettre de grandir dans le bonheur de vivre dans notre société. Or, les inégalités dans notre pays sont très importantes entre les familles à haut revenu et les familles à bas revenu. Et ça a un impact social."

(…) Europe 1